

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 12/10/2022

Affiché du 24/10/2022 au 23/11/2022

L'an deux mille vingt-deux le 12 octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Michel ICART, maire.

Date de la convocation : le 6 octobre 2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Etaient présents : Michel ICART, maire – François GUILHEM, adjoint – Claude HARTZ-PEYRAT, adjointe – Nadine ESTAQUE – Pierre SUTRA – Delphine CARTA – Emmanuelle SARRAMALHO – Laure GERARD.

Absents ayant donné procuration : Emilie PIFFERO procuration à Michel ICART.

Absents excusés : Olivier FERNANDEZ

Secrétaire de séance : Nadine ESTAQUE

Michel ICART ouvre la séance à 20h30.

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal précédent

Le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 23 août 2022 à l'unanimité des votants.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

2) Ecole : Point sur la rentrée scolaire

L'école primaire compte 35 enfants à la rentrée scolaire 2022- 2023 dont 20 enfants scolarisés en maternelle. Lors de la fête de la pomme 850 litres de jus ont été réalisés. Le jus de pomme est en vente à l'école. Les parents d'élèves souhaitent se monter en association afin d'organiser des manifestations dont les profits seront versés à l'école.

3) Personnel

► **Plan de formation**

Monsieur le maire propose au conseil d'adopter le plan de formation qui prévoit, sur une période pluriannuelle (3 ans), les objectifs et les moyens de formation permettant de valoriser les compétences, de les adapter aux besoins de la collectivité territoriale ainsi qu'à l'évolution du service public. Ce plan a reçu l'avis du Comité Technique du centre de gestion de l'Ariège le 11 octobre 2022.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

► **CDG 09 : Avenant au service santé**

Monsieur le maire propose au conseil d'adopter l'avenant à la convention santé et sécurité au travail du centre de gestion et de l'autoriser à la signer.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

► **Personnel vacataire (déneigement)**

Monsieur le maire propose aux membres de recruter si besoin un vacataire pour effectuer le déneigement avec le matériel de la commune (tracteur + étrave) pour la période allant du 10 décembre 2022 au 31 mars 2023.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

► **Demande d'autorisation d'un agent (cotisant solidaire)**

Monsieur le maire informe le conseil qu'il a reçu de la part d'un agent, une demande d'autorisation afin de pouvoir s'installer comme cotisant solidaire auprès de la MSA en plus de son activité au sein de la commune.

4) ONF

► Désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette 2023

Monsieur le maire informe le conseil que deux parcelles ont été désignées par l'ONF pour la mise à la vente de bois sur pied. Il s'agit des parcelles 4a et 19a.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

► **Projet de renouvellement d'une futaie de pins Laricio déstabilisée sur parcelle 18.a**

Aucun nouvel élément. Le dossier est en suspend pour l'instant.

5) Travaux d'éclairage public

► Dépose : liée esthétique BT Boussan s/P17 3La Goutte

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux d'électricité : « Dépose liée Esthétique BT Boussan s/P17 La Goutte » relevant du SDE 09 doivent être rapidement réalisés pour un coût de prévisionnel de 17 900 € TTC.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

► **Eclairage public : extinction nocturne**

Le dossier est en cours de réflexion et fera l'objet d'une réunion publique de concertation.

6) CCP

► Rapport d'activité 2021

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité de la Communauté de communes Couserans-Pyrénées pour l'année 2021.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

► **Adhésion au groupement de commande pour réaliser des opérations de voirie**

Monsieur le maire expose et demande au conseil d'adhérer au groupement de commandes constitué entre la Communauté de communes Couserans-Pyrénées et les communes adhérentes, pour la réalisation d'opérations de voirie

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

7) BP 2023 : Passage à la M57

► Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

M. le maire demande au conseil d'approuver le passage de la commune de SOULAN à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2023. Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions, il permet une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

► **Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'en raison du basculement en nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023, il est nécessaire de procéder à un certain nombre de décisions préalables à cette mise en application.

C'est dans ce cadre que la commune de Soulan est appelée à définir la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement. En effet, la nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif, si l'assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

8) Adressage postal : validation des dénominations et numérotations des voies, places et parkings

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, places et parkings de la commune. Suite à des modifications apportées à certains noms de voies durant la réalisation du projet d'adressage postal, il convient de prendre une nouvelle délibération, pour valider ces changements de même que l'ensemble du fichier.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

9) Attributions de subventions exceptionnelles

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que l'association « Le Petit Marché de Soulan » apporte une animation de qualité à la commune et qu'il conviendrait de répondre favorablement à leur demande en allouant une subvention exceptionnelle de 475 € afin de l'aider dans son fonctionnement.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

10) Dossier DUP

La procédure arrive à son terme. Le résultat du tribunal ne devrait plus tarder. La décision devrait être imminente.

11) Point sur les travaux en cours

- Le nettoyage du cimetière de Buleix a été réalisé, celui de Saint-Pierre est en cours,
- Le busage sur Boussan est programmé,
- Le goudronnage du chemin de Parès est terminé,
- Le passage de l'épaveuse est en cours de réalisation,
- La mise en service de l'électrification du système campanaire de Saint-Pierre a été réalisée.

12) Décisions modificatives

Néant

13) Questions diverses

- La cérémonie commémorative du 11 novembre aura lieu le vendredi 11 novembre à 12h au monument aux morts. Celle-ci sera précédée d'une messe à 11h en l'église de Saint-Pierre, Un vin d'honneur servi dans la salle communale clôturera cette manifestation.
- Le repas des aînés est prévu le samedi 14 janvier 2022,
- Le choix du cadeau de fin d'année à nos aînés de + de 75ans est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Le secrétaire de séance : Nadine ESTAQUE

